



PV REUNION DU COMITE DIRECTEUR

LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021-18H30

Présents

ANTHONIOZ Patrice, ANGONIN Emmanuel, CONVERSET Antoine, JACQUES Denis, MONIOTTE Michel, MONNOT Jean Louis, PATENAT Éric, SORNAY Michel, THABARD Nicolas, VINCENT Didier.

Invité présent : MEUNIER Paul (Président Commission des Finances)

Excusés : BANDERIER Jacky, BONJOUR Thierry, DUPREZ Philippe, EL OUAZZANI Mohamed, FLOCHON Philippe, GALLI Loïc, LUCAS Mickael, MAUBEY Alain, MYOTTE MOUILLER Elodie, PRENTOUT Céline

Absent

Invités excusés : CORNEBOIS Ludovic, JAILLET Clément, PARIS David

1. Félicitations et remerciements

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à Patrice ANTHONIOZ qui a été élu Président l'Amicale des Educateurs du Jura.

Le comité Directeur remercie :

- La commune de Moirans et à Haut Jura Sport Formation pour leur accueil lors du stage arbitres du 18 Septembre
- La commune de Sellières et le club de Brenne Orain pour leur accueil et la mise à disposition des installations à l'occasion de la Rentrée du Foot Féminin du 18 Septembre

2. ASSEMBLEE GENERALE DU 16 OCTOBRE

a) Etude vœux clubs

Aucun vœu émanant des clubs n'a été reçu au Secrétariat du District en date du 16/09, date limite de réception.

b) Etude modification textes District

Le Comité Directeur propose les modifications de textes suivantes. Elles concernent principalement les Statuts du District et sont une adaptation aux modifications faites lors des dernières AG fédérales :

- Modifications de l'article « Attributions de l'AG »

L'Assemblée Générale est compétente pour :

- Élire le Président du District dans les conditions visées à l'article 15 ;
- Élire et révoquer les membres du Comité de Direction dans les conditions visées à l'article 13 ;
- Élire la délégation des représentants des Clubs à l'assemblée générale de la Ligue dans les conditions visées à l'article 12.5.6 ;
- Entendre, discuter et approuver les rapports sur la gestion du Comité de Direction et sur la situation morale et financière du District ;
- Approuver les comptes de l'exercice clos au 30 juin de chaque année et voter le budget de l'exercice suivant ;
- Désigner pour six (6) saisons un Commissaire aux Comptes et un suppléant choisis sur la liste mentionnée à l'article L.822-1 du Code de Commerce ;
- Décider des emprunts excédant la gestion courante ;
- Adopter et modifier les textes du District: tels que notamment les Statuts, le Règlement Intérieur, et ses différents règlements ;
- L'Assemblée Générale délègue au Comité de Direction sa compétence pour l'adoption et la modification des textes suivants :
 - Règlements relatifs aux compétitions : décisions autres que celles relatives au nombre de clubs, aux accessions et aux rétrogradations. Il est toutefois précisé que le Comité Direction pourra soumettre au vote de l'AG les décisions structurantes des compétitions.
 - Dispositions Financières : toutes dispositions autres que les cotisations, les droits d'affiliation, part sur licences, et droits d'engagement
- Et plus généralement délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Il est précisé que les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux aliénations des biens immobiliers dépendant

de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF.

12.5 Fonctionnement

12.5.1 Convocation

- L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président du District, à la demande du Comité de Direction ou par le quart des représentants des Clubs membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le quart des voix.
- Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, quinze (15) jours au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne lesdits documents).
- L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.
- Par exception à l'article 12.3 des présents statuts, le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une AG dématérialisée mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club pour qu'il le représente.

c) Infos candidatures Délégués District

▪ Extrait PV Comité Direction Ligue du 10 Septembre

« La Ligue avait fixé sa date d'Assemblée Générale le samedi 13 novembre prochain. Or, les Collèges statutaires de la Fédération se réunissent à cette même date. De plus la date limite de désignations des délégués pour la prochaine Assemblée Fédérale est fixée au 11 novembre. Le Conseil d'Administration fixe donc la date de l'Assemblée Générale le samedi 6 novembre prochain dans un lieu qui reste à définir. Par ailleurs, vu l'article 12 des Statuts de la LBFCF, Vu la situation sanitaire liée à la pandémie Covid19, Le Conseil d'Administration rappelle que : - « L'Assemblée Générale est composée d'une part des représentants des Clubs de Ligue et d'autre part des délégués représentant les Clubs de District élus par l'Assemblée Générale des Districts suivant des modalités fixées ci-après. Chaque saison, l'Assemblée Générale de District élit les délégués représentant les Clubs de District appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue. [...] - La délégation doit être élue au plus tard 30 (trente) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale de la Ligue. - Ce mandat est valable pour toutes les Assemblées Générales de la saison suivante si l'élection a lieu avant le 1er juillet et pour toutes les Assemblées Générales de la saison en cours si cette élection a lieu à compter du 1er juillet. - Les Districts sont tenus d'adresser à la Ligue, dans les 10 (dix) jours suivant leur Assemblée Générale, les noms et adresses postales ou électroniques des délégués et suppléants élus ». Les dates des différentes Assemblées générales de District ne permettront pas, à l'exception de celle du District Doubs-Territoire-de-Belfort, de respecter les conditions définies à l'article 12.1.1 des statuts de la Ligue. Page 6 sur 7 Pour rappel, les dates des Assemblées Générales des Districts ont été fixées comme suit : • AG 21 - 23.10.2021 • AG DTB – 01.10.2021 • AG 39 – 16.10.2021 • AG 58 – 23.10.2021 • AG 70 – 08.01.2022 • AG 71 – 25.11.2021 • AG 89 – 10.11.2021 Aussi, le Conseil d'Administration décide à titre exceptionnel et dérogoratoire, uniquement pour l'Assemblée Générale de la LBFCF du 6 novembre 2021, que les Districts n'ayant pas organisé leur Assemblée Générale selon les dispositions réglementaires susmentionnées, pourront désigner leurs délégués élus au cours de la saison 2020/2021 pour représenter les Clubs de District le 06 novembre prochain. Le Conseil d'Administration vote cette résolution à l'unanimité
Validation ordre du jour.

En conséquence les représentants des clubs de District du Jura pour l'AG LIGUE du 6 Novembre 2021 sont ceux élus lors de l'AG du 24 Octobre 2020.

- Elections des délégués

Malgré la décision régionale, l'AG doit néanmoins élire des délégués pour d'éventuelles autres AG ligue d'ici la prochaine AG du District (automne 2022). A date du 16 Septembre, date limite des candidatures, aucun candidat ne s'est présenté. Il faudra donc procéder à une nouvelle campagne de candidatures et à une élection lors d'une AG extraordinaire (date à convenir).

3. Finances

a) Présentation compte de résultat et bilan 2020/2021

Le CD prend connaissance des comptes de résultat et bilan de la saison 2020/2021 présentés par Paul MEUNIER, (voir ci après) et adopte les comptes de résultat et bilan à l'unanimité.

DISTRICT DU JURA DE FOOTBALL

Euros

BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :			
		30/06/2021	30/06/2020		
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	50 000		50 000	50 000
	Constructions	370 000	248 998	121 004	145 670
Installations techniques, matériel et outillage industriels	251 980	183 233	68 747	74 547	
Immobilisations corporelles en-cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations					
Autres titres immobilisés	71 978		71 978	21 818	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total (I)		743 958	432 229	311 729	292 035
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES				
	Stocks en cours				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	400		400	8 000
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	90 189		90 189	40 313
	DMERS				
V.M.P	80 771		80 771	201 722	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	355 431		355 431	251 463	
Charges constatées d'avance	391		391	1 030	
Total (II)		527 182		527 182	502 527
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL GENERAL (I à V)	1 271 140	432 229	838 910	794 563

BILAN PASSIF

		30/06/2021	30/06/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres	522 834	537 333
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-8 497	-14 499	
	Situation nette (sous total)	514 337	522 834
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissements	59 398	71 614	
Provisions réglementées			
	Total (I)	573 734	594 448
FONDS REPORTES ET DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total (II)		
PROVISIONS	Provisions pour risques	60 000	60 000
	Provisions pour charges		
	Total (III)	60 000	60 000
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 770	45 105
	Emprunts et dettes financières divers	8	18
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 974	11 659
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	49 463	38 346
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	129 963	44 986
Instrument de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance		
	Total (IV)	205 177	140 114
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	838 910	794 563

COMPTE DE RESULTAT

		30/06/2021	30/06/2020
	Nombre de mois de la période	12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)		
	Ventes de prestations de service (dont parrainages)	81 540	213 763
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Autres		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	50 187	43 967
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	217 391	156 195	
	Total des produits d'exploitation (I)	349 118	413 925
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	100	1 279
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	226 026	276 284
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 565	5 528
	Salaires et traitements	92 179	96 685
	Charges sociales	12 640	31 984
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	42 189	47 799
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	862	505	
	Total des charges d'exploitation (II)	379 561	460 065
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-30 443	-46 140
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	10 274	10 116
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (III)	10 274	10 116
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	546	746
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (IV)	546	746
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)		9 728	9 370
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		-20 715	-36 770

COMPTE DE RESULTAT

		30/06/2021	30/06/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 218	22 271
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (V)	12 218	22 271
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VI)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		12 218	22 271
(VII)	Participation des salariés aux résultats		
(VIII)	Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		371 610	446 312
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		380 107	460 811
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)		-8 497	-14 499

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total		
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		
	Prestations en nature		
	Total		

b) Vote du budget

Michel SORNAY présente le projet de budget pour la saison 2021/2022 (voir annexe).
Le CD valide à l'unanimité ce budget.

BUDGET SAISON 2021-2022		
CHARGES		
COMPTES	LIBELLE	BUDGET PREVISIONNEL
60	ACHATS	85290
61	SERVICES EXTERIEURS	30084
62	AUTES SERVICES EXTERIEURS	170890
63	IMPOTS ET TAXES	5800
64	CHARGES DE PERSONNEL	171166
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1250
66	CHARGES FINANCIERES	500
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	43180
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	51000

	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	559159
--	-----------------------------------	---------------

PRODUITS		
COMPTES	LIBELLE	BUDGET PREVISIONNEL
701	VENTES DE PRODUITS	107090
706	VENTES DE SERVICES	190145
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	159054
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9600
76	PRODUITS FINANCIERS	4000
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12270
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS	26000
87	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	51000
TOTAL GENERAL DES RECETTES		559159
BILAN PREVISIONNEL		0

4. Jeunes

a) Validation ententes

- U7 U9 U11 U13 U15 U18 Fort du Plasne/Chaux du Dombief/ St Laurent
- U11 PLEURE / MONT SS VAUDREY

b) Validation groupes

Le Comité Directeur valide les groupes U18 D2, U15D2, U13 D2, U13D3 tels que présentés par la Commission Jeunes

c) Retour sur réunions avec éducateurs

- U15 U18 : 21 Clubs présents
 - Beaucoup de questions sur la situation sanitaire
 - Majorité des clubs pour incorporer les 3 équipes à 8 dans les poules de Foot à 11. Remerciements et félicitations aux clubs pour cet esprit de solidarité.

5. Féminines

a) Validation ententes

- Seniors F : NEY /CHAMPAGNOLE
- U15F et U12F : ANGILLON / CHAMPAGNOLE
-

b) R2F : Bresse Jura s'est désengagé de R2F et a demandé à jouer en District Compte tenu que le groupe de D1F est complet, Bresse Jura intégrera le championnat à 8 Seniors

c) Validations groupes U12/U15/U18

U18F : Championnat annulé car pas d'équipes

U15F : 7 équipes

U12F : 7 équipes

d) Retour sur réunion avec éducateurs

- 70 % des clubs présents

e) **Le Comité rappelle que la D1F est prioritaire par rapport aux championnats de D3 et D4 garçons tant sur la programmation que sur la désignation d'arbitres.**

6. Séniors

a) Retour sur début de saison

Soucis avec un club en D2.

b) Retour sur réunion visio clubs D4

Cette réunion avait été mise en place afin d'intégrer les équipes à 8 dans les groupes à 11.

Bonne participation des clubs et bel état d'esprit car projet accepté.

7. Questions diverses

a) **Terrain de Septmoncel**

Compte tenu du rapport de la visite de Michel MONIOTTE, Président de la Commission Départementale des Terrains et Infrastructures, en date du 15 Septembre 2021 , le Comité Directeur donne un avis favorable pour l'organisation de matchs à 11 sur le terrain de Septmoncel.

b) Stage arbitres.

Merci à la commune de Moirans et à Haut Jura Sport Formation ainsi qu'aux membres du comité directeur présents.

2 arbitres auxiliaires seulement étaient présents

1 arbitre a été exclu du stage pour mauvais comportement. Affaire à gérer en CDA

Stage apprécié des participants et des encadrants, heureux de se retrouver après cette longue période d'arrêt.

Nicolas THABARD, Secrétaire Général

Michel SORNAY, Président